

Carte 19 .L'Eglise sous l'Ancien Régime.

n° I .L'Eglise sous l'Ancien Régime : créations nouvelles, transferts et réforme des établissements religieux.

Les chapitres : érections et transferts.

Rappel des chapitres antérieurs au XVe s. : Le Dorat/Eymontiers/Saint-Germain-les-Belles/Saint-Junien/Saint-Yrieix-la-Perche.

Eglises collégiales érigées ou transférées du XV e au XVIIIe s. / Aubusson: le chapitre de Moutier-Rozeille y est transféré par arrêt de 1673.

Brive : ancien prieuré O.S.A. <sup>transformé</sup> en chapitre séculier en 1610.

Guéret: le chapitre de La Chapelle-Taillefer y est transféré en 1762.

Limoges: l'abbaye de Saint-Martial O.S.B. est transformée en chapitre séculier en 1535.

Noailles : un chapitre y est érigé en 1557.

Pompador: un chapitre y est érigé en 1503.

Saint-Léonard-de-Noblat: ancien prieuré O.S.A. transformé en chapitre séculier en 1691.

Turenne: communauté de prêtres portant le titre de chanoines, instituée en 1459.

Uzerche: l'abbaye O.S.B. est transformée en chapitre séculier en 1745.

Ordre bénédictin: O.S.B. Affiliation aux congrégations. Hommes.

Beaulieu : congr. de Saint-Maur , 1663.

Limoges, Saint-Augustin : congr. de Saint-Maur, 1617 (auparavant unie en 1613 à la congr. de Saint-Vanne et Saint-Hippolyte)

Meymac : congr. de Saint-Maur , 1669.

Moutier d'Ahun : congr. de Cluny, 1630.

Solignac : congr. de Saint-Maur , 1619.

Uzerche : congr. des Exempts.

Vigeois : congr. des Exempts.

Prévôté régulière de Chambon-Sainte-Valérie : congr. de Cluny.

Femmes :

Les Allois: transfert en 1750 dans le monastère des Grandes-Clairens de Limoges.

Bonnesaigne: essai d'installation à Tulle (1651-1673), puis transfert à Brive en 1760 dans le monastère de Sainte-Claire.

Le Dorat: abbaye de la Sainte-Trinité fondée en 1624.

Ordre cistercien: O.C. Hommes.

Limoges: la Congrégation des Pères de Notre-Dame des Feuillants s'installe dans l'abbaye de Saint-Martin en 1624.

Tulle: installation de <sup>Femmes: 1615</sup> Feuillants en 1615  
Tulle: les Cisterciennes du prieuré de Coyroux s'établissent à Tulle en 1622.

Chanoines réguliers de l'étroite observance de Saint-Augustin - Congrégation de France (Génovéfains). Installation à Limoges (1637, prieuré de Saint-Gérald), Evaux (1634-1719) et à Lesterps (sous l'abbatit de Charles-François de La Vieuville, 1656-1676)



Carmes déchaussés (ou Petits-Carmes) : Frères de Notre-Dame du Mont-Carmel:

Limoges: 1625

Egletons: 1677

Tulle : 1644

Carmélites:

Limoges: 1618 / Brive : 1663-1692.

Ordres mendiants : Fondations effectuées après le XIVE s.

Diocèse de Limoges : Hommes.

Dominicains (O.P.): Rochechouart, 1614.

Cordeliers(O.F.M.): La Cellette (cne Monestier-Merlines, cyn Eyguran-de) : installation en 1448 dans un établissement fondé en 1144 par un moine bénédictin.

-Saint-Projet (cne et ctn Neuvic d'Ussel), 1489.

Autres branches de l'ordre franciscain (O.F.M.) :

Récollets: Aubusson (1614)/Brive (1613)/Confolens (1616)/Guéret (1616)/Le Dorat (1617)/Limoges ( 1596:Sainte-Valérie;1614:Saint-François)/Saint-Junien (1598)/Saint-Léonard (1594)/Saint-Yrieix(1613)/Ussel (1604).

Capucins: Turenne (1644).

Minimes: Les Cars (ctn Châlus), 1612 / Bort , 1665.

Femmes.

Dominicaines : Magnac-Laval, 1610 (hospitalières et non cloîtrées).

Franciscaines: Urbanistes de Sainte Claire :

Confolens, 1638/ Limoges, 1619 (les "Grandes Claires"); 1659 (les "Clairnettes", religieuses de l'étrainte observance)/Nontren , 1625/Saint-Yrieix, vers 1625.

Diocèse de Tulle: Hommes.

Cordeliers: Tulle, 1491.

Récollets: succèdent aux Cordeliers à Tulle en 1644.

-Argentat, 1630.

Femmes.

Franciscaines:Urbanistes de Sainte Claire :

Tulle , 1605 / Argentat, vers 1630.

Ordres modernes .Hommes.

Jésuites : Limoges, 1598 /Beaulieu, mission fondée en 1624/Tulle, 1620.

Oratoriens: Limoges, 1623.

Pères de la Doctrine chrétienne: Brive, 1607/Bellac, 1648/Treignac, 1662.

Diocèse de Limoges : (ordre chronologique).

Ordres modernes féminins.

Ursulines: Beaulieu, 1632/ Ussel, 1636.

Filles de Notre-Dame:

Limoges, 1634/Saint-Léonard, 1652/Saint-Junien, 1654/Bort, 1702.

Visitandines de Sainte Marie: Limoges, 1643/ ~~Beaulieu~~ ~~Ussel~~.



Religieuses de la Providence : Limoges, 1654.

Hospitalières de Saint-Alexis: Limoges, 1659/La Souterraine, 1732  
Beaulieu, 1751/Saint-Juàien, 1754/Bellac/Turenne.

Hospitalières de Saint-Augustin : Guéret, 1665, cloîtrées.

Soeurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul (soeurs grises):  
Ussel, 1664 /Bénévent, 1678.

Soeurs de la Charité du Montoire: Boussac, 1744.

Soeurs de la Charité de Lusignan:Confolens, 1715.

Soeurs de la Croix : En 1674 un groupe de femmes dévotes de Magnac Laval va étudier à Paris la règle des Soeurs de la Croix fondées en 1650. En 1675, ces femmes pieuses reviennent à Magnac-Laval, puis s'établissent à Limoges en 1678: elles obtiennent des lettres-patentes royales de fondation en 1687. On les désigne parfois sous le nom de "Soeurs de l'instruction chrétienne".

Limoges, 1687/La Souterraine, 1689/Felletin, 1693/Aubusson, 1700/  
Treignac, 1704/Ahun, 1713/Chabanais, 1718/Bellac, 1746/Guéret, 1722/  
Brigueil-l'Ainé (Charente),

Religieuses de l'Union chrétienne : Bellac, 1718.

Soeurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers:  
Brive, 1740/Bourganeuf, 1773.

Religieuses de la Conception de la Vierge, Bort, 1665.

Religieuses de Sainte-Marthe, Nontron, 1771.

Diocèse de Tulle :

Ursulines : Tulle, 1618 /Argentat, 1637.

Visitandines de Sainte-Marie, Tulle, 1644.

Soeurs de la Charité du Montoire, XVIIe s.

Soeurs de la Croix, XVIIes.

( Pouillé de 1773 ; Pouillé de Nadaud; J.Aulagne, La réforme catholique du dix-septième siècle dans le diocèse de Limoges, Paris et Limoges, 1906; François Bullat, Tableau religieux de la ville de Limoges, publié par A. Lecler dans les Arch. hist. du Lim. t. II,<sup>(1936)</sup> et dans Martyrs et confesseurs de la foi du diocèse de Limoges pendant la Révolution, t. I ; Etat ou tableau du diocèse de Tulle, conformément aux instructions de Messieurs les Agents généraux-adressées au Bureau-diocésain par l'ordre de Nos Seigneurs de l'Assemblée du Clergé, tenue à Paris en 1755, édité par J.B. Poulbrière, dans Bull. de la Soc. des Lettres, sc. et arts de la Corrèze, Tulle, t. XI (1889), p. 414-426 )